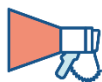


Sécurisation du circuit du médicament lors de situations d'urgence

(*auto-agressivité et hétéro-agressivité*)



Quelle problématique ?

Sécuriser le circuit du médicament lors de situations exceptionnelles d'auto-agressivité ou d'hétéro-agressivité, notamment l'accès aux médicaments



Quels produits de santé ?

- Tous

Cas clinique



Qui ?

Patient connu pour son comportement agressif lié à sa pathologie



Quoi ?

Accès aux médicaments



Où et quand ?

Distribution en fin de matinée en salle de soin



Pourquoi ?

L'établissement psychiatrique organise une partie de la distribution des médicaments aux patients dans la salle de soin et une partie en chambre pour les patients alités. Deux IDE se répartissent les tâches et ont en leur possession un dispositif de Protection pour Travailleur Isolé à utiliser en cas d'urgence. Madame I. réalise l'administration en salle de soin à l'aide du chariot préparé le matin. Bien qu'un planning horaire de distribution soit mis en place, ce jour-là, l'ambiance est bruyante, et plusieurs patients circulent dans les couloirs. Monsieur D. est sensible au bruit et est connu pour ses comportements auto-agressifs. L'environnement ne permettant pas un retour au calme, cela génère de l'angoisse à Monsieur D. et crée une tension interne qui amène Monsieur D. à s'infliger des blessures. L'IDE intervient immédiatement auprès de Monsieur D. et l'emmène dans sa chambre afin de l'aider à s'apaiser et garantir sa sécurité. Elle le confie ensuite à sa collègue qui prend le relais.

Le temps de la gestion de cette situation d'urgence, et dans la précipitation, la salle de soin est restée ouverte, ainsi que le chariot de distribution des médicaments. Une autre patiente, Madame Z., a eu le temps de s'introduire dans la salle de soins et de prendre les médicaments qui étaient en cours de préparation.

Conséquences

L'infirmière retourne à son poste et constate l'absence des dits médicaments sur le plateau.

L'après-midi Madame Z. est somnolente et présente des maux d'estomac.

L'IDE établit un lien avec l'événement du matin et appelle tout de suite le médecin. L'équipe soignante réalise la surveillance des constantes cliniques de la patiente jusqu'au lendemain.

Analyse

Facteurs contributifs

- Actions en urgence
- Existence d'un risque suicidaire pouvant amener un patient à prendre des médicaments du chariot
- Absence de régulation de la circulation dans les couloirs lors de l'administration autour de la salle de soin
- Accès aux médicaments :
 - chariots ouverts
 - poste de soin non fermé

Actions correctives & immédiates

- Appeler le médecin
- Surveiller les constantes du patient
- Déclarer l'événement indésirable en interne
- Faire un débriefing en équipe
- Signaler l'événement indésirable sur <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>

Actions préventives & bonnes pratiques

- Sécuriser l'accès à la salle de soin :
 - Mettre en place une fermeture automatique de la porte de la salle de soin
 - Supprimer les poignées de porte
 - Changer régulièrement les codes
 - Etc.
- Former les professionnels à la gestion de la violence et à l'apaisement
- Identifier et évaluer les patients présentant un risque suicidaire
- Evaluer les situations d'interruption de tâche lors de l'administration des médicaments
- Reprendre, du début, l'activité lorsqu'il y a une interruption de tâche

Critères de la certification

Critère 2.2-17 Les équipes réalisent un examen somatique pour tout patient hospitalisé en psychiatrie

Critère 2.2-09 L'équipe de soin peut faire appel si besoin à un réseau d'équipes de recours ou d'expertise

Critère 2.3-04 Les équipes respectent les bonnes pratiques d'administration des médicaments

Critère 2.3-06 Les équipes maîtrisent l'utilisation des médicaments à risque

Boîtes à outils

- HAS, [Outils de sécurisation et d'auto-évaluation de l'administration des médicaments](#), mai 2013
- HAS, [Outils de sécurisation et d'auto-évaluation de l'administration des médicaments : L'interruption de tâche lors de l'administration des médicaments](#), janvier 2016
- OMÉDIT Bretagne, [Projet régional : interruption de tâche lors de l'administration des médicaments](#), consulté le 14/09/2022